UNESCO : forum sur les migrations

Les ONG en partenariat avec l'UNESCO, dont la Ficeméa est membre, organise un Forum sur les migrant.e.s en septembre.

Les deux jours du forum seront construits sous la forme des parcours migratoires des personnes :

1. Les pays d'origine des migrant.e.s
2. Les pays de transit
3. La destination finale espérée

Les six thèmes

- Rôle des médias et leaders d'opinion : informer le plus grand nombre, sensibiliser l'opinion, déconstruire les stéréotypes sur les migrants et les discours de haine, mais aussi combattre dans les pays de départ, l'influence néfaste des réseaux de passeurs exploiteurs de misère et trafiquants d'êtres humains, la dissimulation des obstacles et dangers de l'entreprise, la propagation de chimères sur des eldorados modernes.
- Parvenir à un accord mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée : contenu des deux Global Compacts (migrants et réfugiés) en cours d'élaboration par l'ONU ; pratiques des Etats, rôle des lois nationales face aux droits humains, tendance actuelle au renforcement des frontières, faiblesse de la solidarité entre les Etats concernés dans une région du monde.
- L'Éducation : la construction universelle de programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale est impérative dans un monde globalisé où les mouvements migratoires devraient logiquement s'amplifier en raison des écarts croissants de croissance démographique et de richesse ;

de plus le changement climatique peut entrainer des mouvements migratoires massifs.

L’éducation des migrants et réfugiés, la scolarisation ou rescolarisation des jeunes est un axe prioritaire pour l’inclusion, de même que l’apprentissage intensif de la langue du pays d’établissement final.

- Art et culture au service de l’inclusion : la créativité, le dialogue et le partage des cultures, les activités culturelles collectives, le respect de la diversité culturelle pour la cohésion sociale.
- La ville : la transformation des villes par l’arrivée des migrants, la gestion de la croissance des faubourgs urbains créés par les arrivées massives, les aménagements de lieux et d’activités en faveur de la mixité et de l’inclusion, le rôle des musées, le rôle des sports populaires pratiqués au niveau mondial
- Migrant.e.s et réfugié.e.s acteurs et actrices du développement. Contribution des diasporas au développement de leurs pays d’origine, leur rôle de passerelle interculturelle et économique pour un développement « ici et là-bas »

Quelques témoignages d’anciens Volontaires Internationaux de la

Francophonie



A la suite de la présentation du programme de Volontariat de la Francophonie, nous avons jugé pertinent de partager des extraits de témoignages[1] d'anciens VIF :

Andreea Neamtu, volontaire roumaine en mission à Chisinau (Moldavie): « *Cette mission m'a permis d'apprendre à être prête à tout faire, découvrir et pousser des portes que je n'aurais pas eu le courage de pousser auparavant*. »

Auguste KOFFI, volontaire ivoirien à Paris (France): « *Ma mission me permets de côtoyer presque au quotidien des décideurs pour la plupart des chefs d'État et d'autre part des personnes venant de milieu dit défavorisés… C'est un tourbillon de sensations et d'ouverture à une autre culture qui a fait et continuera à faire de moi une personne meilleure au sortir de cette expérience unique offerte à la jeunesse francophone par le biais de ce programme*.»

Belinda MOULIN, volontaire belge en mission à Bujumbura (Burundi): « *Le programme m'a permis de me rendre au Burundi une deuxième fois en tant que chargée de projet Réseau inter universitaire des Grands-Lacs à Bujumbura (Burundi) auprès de l'Antenne Afrique des Grands-Lacs de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).»*

Chu Thi Quynh May, volontaire vietnamienne en mission au

Gabon: « *J'ai pu travailler dans un environnement international qui m'a aidé à accumuler des expériences professionnelles, enrichir mes connaissances et augmenter ma capacité d'adaptation* »

Élodie Bamowongo, volontaire congolaise (RDC) en mission à Hanoï, (Vietnam): « *C'est une expérience qui m'a ouvert l'esprit, m'a permis de mieux me connaître ainsi que mes atouts et limites, et a augmenté mon estime personnelle, élargi mon réseau professionnel…* »

Hajer Tlijani, volontaire tunisienne à New-York (Etats-Unis): « *Une telle expérience, unique et enrichissante, est une vraie opportunité pour développer mes compétences et me familiariser avec le système assez complexe des Nations Unies… A tous les jeunes de l'espace francophone: postulez au programme VIF, rejoignez l'aventure et osez sortir de votre zone de confort. C'est là où la vraie vie commence!* »

Illili Ag Elmehdi, volontaire malien en mission à Hûe (Vietnam): « *Cette expérience m'a permis de voir avec un certain recul ma vie socioprofessionnelle, de partager des expériences, de donner de mon temps et de mes connaissances, en un mot de me sentir utile*. »

Marie-Josée BLANCHARD, volontaire canadienne à Hanoi (Cambodge): « *J'ai une passion pour tout ce qui touche à la culture et à la religion, et particulièrement à la rencontre des deux. Je suis ravie de vivre à nouveau une expérience à l'international, spécialement en Asie, et je me réjouis à l'idée de pouvoir déguster chaque jour de bons petits plats cambodgiens et asiatiques! (Oui, la nourriture est une autre de mes passions, et la cuisine asiatique est ma préférée!* »

Michèle Andriamparany, volontaire malgache à Addis-Abeba (Éthiopie): « *Ça a été un défi depuis le début de cette aventure. Il y avait eu une sélection sur dossier, un test écrit, et un entretien. 3000 candidats pour 57 postes! C'est*

aussi un défi d'avoir quitté pays, ancien poste, famille et amis. Et toute la mission reste encore un grand défi que je suis déterminée à relever »

Moussa Gassama, volontaire sénégalais, en mission à Sofia (Bulgarie): « *J'éprouve toujours du plaisir à parler de mon expérience de volontaire ! Je souhaite aux nouveaux volontaires d'être heureux de participer à une telle initiative qui a été une réussite pour mon parcours professionnel*. »

Nadyia Ben Halim, volontaire tunisienne en mission à Phnom Penh (Cambodge) :« *J'ai pu grâce à mon expérience de volontaire vivre une année d'autonomie et de découverte. Plus que jamais je crois en la diversité mais plus que jamais aussi, je crois au partage*. »

Roudy Thimothé, volontaire haïtien à Yaoundé (Cameroun): *« Pour moi être VIF est une opportunité de découvrir une face cachée de la vie. L'occasion de servir une cause planétaire tout en restant attaché à ses valeurs patriotiques. Cette expérience me permet de tirer plusieurs conclusions comme la confiance en soi sur le plan professionnel ; découverte d'autres cultures »*

Sandra Cazenave, volontaire Française en mission au Vanuatu: « *Le programme VIF est certes une expérience professionnelle très enrichissante mais c'est avant tout pour moi une aventure humaine extraordinaire et riche en émotion*. »

Souleymane NDIAYE, volontaire sénégalais à Szeged (Hongrie): *« Aux futurs volontaires : être VIF, est une très grande chance, un mérite et une opportunité que tous les jeunes francophones devraient tenter de saisir. Cette expérience vous procure une nouvelle vision du monde, beaucoup plus large. »*

Thi Ngoc Anh NGUYEN, volontaire vietnamienne à Québec (Canada): *« Il s'agit pour moi d'une opportunité de me forger mes premières expériences professionnelles à l'étranger et de*

faire des connaissances avec des amis venant de différents pays francophones. »

Anne Michelle EKEDI

Volontaire de l'OIF

[1] Source Direction de l'Éducation et de la Jeunesse (DEJ) de l'OIF en charge du programme de VIF

Le Volontariat international de la Francophonie (VIF) : Mettre les jeunes au service du développement durable et des valeurs de la Francophonie



La Francophonie agit pour que sa jeunesse soit outillée pour

incarner ses valeurs, les perpétuer et les faire progresser, en particulier depuis le VIIIe Sommet de Moncton en 1999 spécialement consacré à cette thématique, en passant par le Xe Sommet de Ouagadougou (2004) jusqu'au XVe Sommet de Dakar (2014) qui a eu pour thème «*Femmes et jeunes en Francophonie: vecteurs de paix, acteurs de développement*».

Le programme de volontariat, une réponse aux défis des jeunes francophones

Sous l'impulsion d'ABDOU DIOUF, ancien Secrétaire général de la Francophonie, et adopté par le XIe Sommet à Bucarest, le programme de Volontariat International de la Francophonie (VIF) a été officiellement lancé en 2007. Une phase pilote est implémentée entre 2007 et 2009 : 37 jeunes ressortissants de 14 pays ont été volontaires de la Francophonie. En adoptant la Stratégie Jeunesse 2015-2022 lors du XVe Sommet à Dakar en 2014, la Francophonie a réitéré son engagement envers la jeunesse francophone. Sur les traces de son prédécesseur M.Abdou Diouf, Mme Michaëlle Jean, l'actuelle Secrétaire générale de la Francophonie s'est engagée à faire de la jeunesse une préoccupation centrale de l'Organisation.

Le Volontariat International de la Francophonie (VIF), c'est quoi ?

Le VIF est un moyen pour l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de **favoriser la mobilité**, de **promouvoir la solidarité**, de **développer le dialogue des cultures**, de **soutenir l'employabilité des jeunes** et de **faciliter leur insertion sociale et professionnelle**. Il s'insère dans le programme de mobilité et de renforcement des capacités des jeunes de la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse. Ce programme offre aux jeunes francophones des opportunités d'échanges, d'engagement au service du développement et du rayonnement des valeurs de la Francophonie ainsi qu'une valorisation de leurs compétences. Le VIF constitue une expérience inédite pour les jeunes francophones de vivre une

expérience internationale enrichissante et inoubliable.

Le VIF : Contribuer au développement des pays francophones

Les domaines d'intervention de ce programme s'inscrivent dans le cadre des objectifs de la Francophonie :

– Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;

– Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme ;

– Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;

-Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Les valeurs du volontariat international de la Francophonie

Le volontariat est avant tout un acte d'engagement personnel et désintéressé de jeunes ressortissants de pays membres de la Francophonie qui, pour une durée déterminée, offrent leurs compétences dans un domaine d'activité précis, au profit d'un projet de la Francophonie.

Qu'est-ce qu'un « ViF » ?

Un Volontaire international de la Francophonie « ViF » est un jeune diplômé, homme ou femme, qui a acquis dans le cadre de ses études des compétences avérées dans son domaine de formation. Il est animé d'un désir d'apprentissage et de partage. Il s'engage, durant 12 mois, exclusivement de tout autre engagement et de manière désintéressée, au service d'un projet de la Francophonie. Il doit faire preuve d'ouverture, de responsabilités, d'initiatives, de réelles capacités d'adaptation et d'autonomie dans le respect de la culture de ses interlocuteurs et du pays d'accueil.

Un volontaire n'est ni un stagiaire, ni un salarié de l'OIF,

ni de la structure d'accueil qui le reçoit. Le volontariat constitue donc pour le volontaire francophone une opportunité de mettre à contribution des savoirs récemment acquis afin de :

- se confronter aux particularités de la vie professionnelle ;
- partager et acquérir des savoir-faire et savoir-être dans un contexte culturel différent.

Parce qu'il est bénévole à plein temps, le volontaire n'est pas soumis aux règles sur le droit du travail ni au Statut et Règlement du Personnel de l'OIF mais il perçoit une indemnité mensuelle de subsistance. Cette indemnité lui permet de se loger et de vivre décemment sur son lieu d'affectation. Il bénéficie d'une assurance santé, d'une assurance rapatriement sanitaire et d'une responsabilité civile « vie privée ». Les transports aller-retour entre le pays d'origine, le pays de formation et le pays d'affectation seront pris en charge par l'OIF et/ou par la structure d'accueil du volontaire. Les assurances sont souscrites par l'OIF et sont soumises à des conditions. Les frais de visa pour le pays où se déroulera la mission du volontaire sont à la charge de ce dernier.

Qu'est ce qu'une structure d'accueil d'un « ViF » ?

Une structure d'accueil partenaire partage les valeurs et les principes de la Francophonie. Elle fait partie du réseau de partenariat de l'OIF, des opérateurs (AUF, AIMF, TV5 Monde, Université Senghor) et des institutions (CONFEMEN, CONFEJES, APF) de la Francophonie. L'organisation qui a recours aux services d'un volontaire, s'engage à :

– manifester un réel intérêt pour accueillir, accompagner et favoriser l'échange d'expérience avec le volontaire qui apportera sa participation dans la réalisation des activités du projet ;

– encadrer le volontaire, lui confier des tâches à la hauteur

de ses qualifications et de son expérience.

Plus d'informations sur les critères d'éligibilité, la procédure de sélection et de déploiement ici: http://jeunesse.francophonie.org/volontariat/presentation-du-programme-volontariat-0#EXAMEN%20ET%20%C3%89TAPES%20DE%20S%C3%89LECTION

Quelques mots sur le Réseau des volontaires internationaux de la Francophonie (RVIF)

Comme l'indique son nom, le RVIF est un réseau d'échanges et de partage d'anciens volontaires internationaux de la Francophonie. Il est également important de souligner que le RVIF est un des membres fondateurs de la Plateforme Internationale des Réseaux Jeunesse Francophones (PIRJEF) crée officiellement en 2014 lors du Sommet de Dakar.

Le VIF en quelques chiffres :

Depuis 2007, près de **300 jeunes** francophones ont participé au programme :

– **51%** de femmes, **49%** d'hommes,

– Moyenne d'âge : **28 ans**,

– représentants **34 pays** de la Francophonie,

Les volontaires ont réalisé des missions réparties dans **35 pays** de la Francophonie.

75% d'entre eux sont originaires des pays du sud et de l'Europe centrale et orientale.

Anne Michelle EKEDI

Volontaire de l'OIF

La Francophonie Créative

Depuis 2012, la Francophonie internationale s'est dotée d'un nouvel évènement le Forum Mondial de la langue Française, opportunité et espace d'expression pour les jeunes du monde entier.



Ainsi, 1500 jeunes issus des différents pays de la Francophonie se sont réunis, du 20 au 23 Juillet 2015 à Liège lors des rencontres de la Francophonie Créative sous le mot d'ordre "Créativez-vous !".

En effet, cette rencontre fut très créative, loin des discours et au plus près de la pratique. Elle s'est structurée autour de cinq axes : l'Éducation, l'économie, la culture et les industries culturelles, la relation entre langue et créativité et la participation citoyenne.

Ce Forum mondial de la langue française nous a permis de découvrir des projets portés par des associations et des acteurs de la Francophonie tels que :

-un festival de création urbaine où les citoyens sont invités à repenser leur ville.

– une action urbaine participative "Craie Activez-vous" permettant de réaliser des œuvres éphémères à la craie dans la ville.

-un jeu de simulation pour se projeter dans la peau d'un juré de cour d'assise.

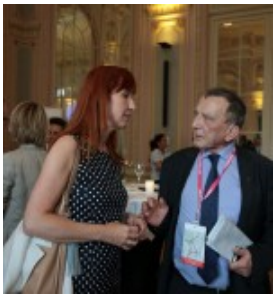
-un concours d’art oratoire et de débat sous forme de simulation parlementaire.

– un festival de la presse jeune au Sénégal « Tama Presse ».

Pour consulter ces projets novateurs des quatre coins du monde suivez le guide participant.

Cet évènement a été soutenu par le Monde Diplomatique et TV5 monde.















Éducation 2030

Le forum mondial de l’éducation s’est tenu du 19 au 22 mai 2015 à Incheon en Corée du Sud.

L’innovation majeure par rapport au programme “L’Education Pour Tous” (EPT) précédent, 2000-2015, repose sur son inscription dans le nouveau cadre global du développement international : Les Objectifs du Développement Durable.

La nouvelle vision proposée lors de ce forum introduit l’idée que l’Éducation transforme l’existence des individus, des communautés et des sociétés.

L’agenda se recentre sur l’inclusion et l’équité : toucher les personnes marginalisées en raison de facteurs tels que les inégalités de genre, la pauvreté, les conflits et les catastrophes, le handicap, l’âge ou l’isolement.

Une autre avancée de ce nouveau cadre d’action est de ne pas limiter la question de l’éducation à celle de l’accès. Les dimensions de qualité de l’éducation et de l’apprentissage tout au long de la vie sont devenues des approches centrales.

Le Forum a réuni plus de 130 ministres gouvernementaux, des lauréats du prix Nobel, des représentants des organisations internationales et non-gouvernementales, des universitaires, des représentants du secteur privé, des chercheurs et d’autres intervenants majeurs.

La fédération est intervenue, dans ce forum, conjointement avec l’Internationale de l’Éducation, Action Aid, OXFAM pour dénoncer les processus engendrés par la marchandisation de l’éducation à travers le monde. Ce panel d’intervenants a permis de proposer une vision large de ce phénomène. Le point de vue local à travers les récits d’expériences en Inde se sont articulés à une analyse politique et idéologique de ce phénomène grandissant. **Cette conférence a problématisé l’expansion des activités à buts lucratifs dans le secteur de l’éducation, de l’enseignement et de l’apprentissage et a dessiné ses conséquences sur le système éducatif et plus généralement sur les questions de justice sociale.**

9eme Forum des jeunes de

l’UNESCO

Le 9e Forum des jeunes de l’UNESCO aura lieu à l’automne 2015. Ce sera l’occasion pour des jeunes femmes et hommes de toutes les régions du monde de discuter des questions de jeunesse et de proposer des solutions qui seront soumises à la Conférence générale de l’UNESCO, la plus haute instance dirigeante de l’Organisation qui comprend 195 Etats membres.
Si vous souhaitez rejoindre les travaux préparatoires du Forum, vous pouvez:

1. Rejoindre la communauté des jeunes en ligne de l’UNESCO.
2. Pour les événements et les activités qui sont plus spécifiques à votre région, et concernant la possibilité de s’impliquer dans le travail de l’UNESCO au niveau local, il vous sera utile de contacter la Commission nationale pour l’UNESCO dans votre pays: http://www.unesco.org/ncp/index.php
3. Consulter le site web du Forum des jeunes de l’UNESCO, qui est régulièrement mis à jour avec des détails relatifs au Forum. Plus d’informations sur les différentes formes de participation seront publiées prochainement : http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/youth/youth-forums/9th-unesco-youth-forum-2015/

Nous vous invitons également à consulter la Stratégie opérationnelle de l’UNESCO pour la jeunesse (2014-2021), qui vous informera sur le cadre guidant l’action de l’UNESCO sur la jeunesse. De plus amples informations sur notre travail dans ce cadre sont disponibles sur cette page : http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/youth/

Charte sociale Européenne : protocole de réclamation collective

Le Conseil de l'Europe, organisation politique fondée en 1949, a pour but de garantir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit. Tous les Etats européens qui s'engagent à respecter ces principes peuvent en devenir membres. Actuellement, 47 Etats font partie de l'Organisation.
La charte sociale européenne est un traité c'est-à-dire un texte international solennel que les États s'engagent à respecter quand ils le ratifient. La Convention européenne des droits de l'homme en garantit ses droits civils et politiques. La Charte sociale européenne, de son côté, en garantit ces droits sociaux et économiques.
Elle énonce des droits et libertés et établit un système de contrôle qui garantit leur respect par les États parties. Adoptée en 1961, elle a fait l'objet d'une révision récente et la Charte sociale européenne révisée de 1996, entrée en vigueur en 1999, remplace progressivement le traité initial de 1961. Les droits garantis par la Charte concernent tous les individus dans leur vie quotidienne en matière de logement, santé, éducation, emploi, de circulation des personnes ainsi que la protection notamment de la famille, des personnes âgées, des enfants, des personnes handicapées.
Le respect des engagements énoncés dans la Charte est soumis au contrôle du Comité européen des Droits sociaux (ci-après dénommé « le Comité »).
Ses quinze membres, indépendants et impartiaux, sont élus par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour un mandat de six ans, renouvelable une fois.
Il statue en droit sur la conformité ou non à la Charte des situations nationales des États parties.
Un Protocole, ouvert à la signature en 1995 et entré en

vigueur en 1998, permet de saisir le Comité européen des Droits sociaux de recours alléguant de violations de la Charte. Les ONG peuvent se saisir de ce protocole de réclamations collectives dans le but d'améliorer la mise en œuvre des droits que garantit la charte. La procédure de réclamations a renforcé le rôle des partenaires sociaux et des organisations non gouvernementales en leur donnant la possibilité de s'adresser directement au Comité européen des Droits sociaux afin qu'il statue sur l'éventuel non-application de la Charte dans les pays concernés, à savoir les Etats qui ont accepté ses dispositions ainsi que la procédure de réclamations.

Pour plus d'information sur le site du Conseil de l'Europe

Campagne contre le discours de haine

Des jeunes en campagne pour défendre les droits de l'homme en ligne
La campagne a pour objectif de lutter contre toutes les formes de discours de haine qui s'expriment en ligne, y compris celles qui affectent le plus les jeunes, comme le harcèlement et la haine par Internet. La campagne se fonde sur l'éducation aux droits de l'homme, la participation de la jeunesse et l'initiation aux médias. Son objectif est de limiter le discours de haine et de combattre le racisme et la discrimination sur Internet.

Objectifs de la campagne

• Sensibiliser le public au discours de haine en ligne, ainsi

qu’aux risques qu’il comporte pour la démocratie et pour tous les jeunes, et promouvoir la maîtrise des médias et d’Internet;
• Aider les jeunes à défendre les droits de l’homme, que ce soit en ligne ou hors ligne;
• Réduire les seuils de tolérance vis-à-vis du discours de haine en ligne;
• Mobiliser, former et organiser en des réseaux en ligne de jeunes militants des droits de l’homme;
• Repérer les discours de haine en ligne et mettre au point des outils permettant d’y réagir de manière constructive;
• Soutenir et faire preuve de solidarité envers les personnes et les groupes visés par le discours de haine en ligne;
• Prôner l’élaboration d’instruments politiques européens consensuels pour combattre le discours de haine;

• Développer la participation et la citoyenneté en ligne chez les jeunes.

Outils de campagne en ligne

Mouvement contre le discours de haine page d’accueil

Ceci est une tribune en ligne pour toute personne souhaitant rejoindre le Mouvement contre le discours de haine. Vous pouvez télécharger ici vos déclarations ou messages personnels concernant le discours de haine. Ce site est la principale page d’accueil de la campagne, accessible au plus grand nombre et offrant des témoignages à travers des vidéos artisanales, des photos ou d’autres supports visuels. De jeunes animateurs travaillent dans les coulisses du site afin d’en assurer la sécurité et le respect.

Les détails des conditions d'utilisation peuvent être consultés ici.

Observatoire du discours de haine

Ceci est une base de données en ligne destinée à surveiller et partager des informations et des opinions sur les discours de haine circulant sur Internet. On peut consulter à partir d'ici toutes les sortes de discours de haine. Des modérateurs contrôlent et animent le site, en choisissant chaque mois des thèmes prioritaires en fonction des principaux centres d'intérêt de la communauté en ligne. Des fonctionnalités spéciales intitulées "Agissez" seront également mises à disposition s'il est décidé après discussion que le contenu d'un discours de haine exige de nouvelles actions. C'est l'endroit idéal pour débattre et agir!

Site Internet de coordination de la campagne

Si votre organisation souhaite se joindre à la campagne, elle peut le faire via ce site Internet. Il s'agit du portail des organisateurs de la campagne et des militants, qui fournit des informations mises à jour sur le travail accompli dans les coulisses de la campagne.

Pour plus d'information consultez le site du Conseil de l'Europe

Le Forum mondial sur l’éducation adopte la Déclaration sur l’avenir de l’éducation

Une vision de l’éducation pour les 15 prochaines années a été adoptée au Forum mondial sur l’éducation qui s’est clôturé aujourd’hui à Incheon, en République de Corée.

La Déclaration d’Incheon a été saluée par la communauté éducative internationale présente sur place, qui comptait notamment des ministres de plus de 100 pays, des organisations non-gouvernementales et des groupes de jeunes. Elle encourage les pays à assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous. La Déclaration appuie les cibles fixées en matière d’éducation qui figureront parmi les Objectifs de développement durable, ratifiés par les Nations Unies en septembre prochain.

« Cette Déclaration représente un grand pas en avant », a déclaré la Directrice générale de l’UNESCO, Irina Bokova. « Elle reflète notre détermination à faire en sorte que tous les enfants et tous les jeunes acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre dignement, pour développer leur potentiel et devenir des citoyens mondiaux responsables. Elle encourage les gouvernements à fournir des opportunités d’apprentissage tout au long de la vie afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de continuer à se développer. Elle affirme que l’éducation est vitale à la paix mondiale et au développement durable. »

La Déclaration d'Incheon s'appuie sur le mouvement international de l'Éducation pour tous (EPT), initié à Jomtien, en Thaïlande, en 1990 et réitéré à Dakar, au Sénégal, en 2000. L'EPT – et l'Objectif du Millénaire pour le développement fixé en matière d'éducation – ont permis des avancées significatives, mais bon nombre de cibles, comme l'accès universel à l'enseignement primaire, n'ont toujours pas été atteintes.

« Si cette génération d'enfants compte un jour réduire les inégalités et les injustices qui touchent le monde aujourd'hui, nous devons donner à chacun de nos enfants une chance d'apprendre. Cela doit être notre vision et notre engagement communs », a plaidé le Directeur exécutif de l'UNICEF, Anthony Lake.

La Déclaration d'Incheon sera mise en œuvre à travers le *Cadre d'action Éducation 2030*, une feuille de route destinée aux gouvernements et qu'ils adopteront d'ici la fin de l'année. Elle fournira des orientations sur les cadres juridiques et politiques efficaces en matière d'éducation, fondés sur les principes de responsabilité, de transparence et de gouvernance participative.

Sa mise en œuvre nécessitera une coordination régionale, ainsi qu'une évaluation et un suivi rigoureux de l'agenda pour l'éducation. Elle nécessitera également davantage de financement, notamment pour les pays les plus éloignés de l'objectif d'une éducation inclusive et de qualité. La Déclaration et le Cadre inciteront les pays à fixer des objectifs de dépense appropriés au niveau national, et à augmenter l'Aide publique au développement à destination des pays à faible revenu.

Parmi les principaux intervenants à la cérémonie de clôture figuraient Susan Hopgood, Présidente de l'Internationale de l'éducation ; Kishore Singh, Rapporteur spécial pour le droit à l'éducation ; Mohamed Sameh Amr, Président du Conseil

exécutif de l'UNESCO ; Georg Kell, Directeur exécutif du Pacte mondial des Nations Unies ; António Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (par vidéo) ; Geeta Rao Gupta, Directrice exécutive adjointe de l'UNICEF ; Keith Hansen, Vice-Président des Pratiques mondiales au Groupe de la Banque mondiale ; Michaëlle Jean, Secrétaire générale de La Francophonie, ; Hwang Woo Yeo, Vice-Premier ministre de la République de Corée ; et Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO.

« Nous sommes tous d'accord pour dire que chaque élève a le droit à une éducation gratuite, publique et de qualité, » a affirmé Susan Hopgood, Présidente de l'Internationale de l'éducation – une organisation représentant plus de 30 millions d'enseignants et de travailleurs de l'éducation dans le monde. « Cependant, pour atteindre n'importe quel objectif en matière d'éducation, nous devons garantir aux élèves de chaque classe un enseignant bien formé, qualifié, motivé et soutenu. Fournir une éducation de qualité pour tous nécessitera une réforme des systèmes éducatifs. Afin de mettre en œuvre le Cadre d'action Éducation 2030 et d'améliorer la qualité de l'éducation, il est indispensable de transformer les systèmes éducatifs en systèmes favorables à une culture ouverte et collaborative. »

L'éducation est essentielle pour atteindre tous les nouveaux Objectifs de développement durable. Il est nécessaire pour éradiquer la pauvreté, stimuler une prospérité partagée et une croissance économique globale, mais aussi pour construire des sociétés pacifiques et tolérantes. La Déclaration d'aujourd'hui démontre l'engagement commun à concrétiser cette vision. Elle montre à quel point l'éducation peut transformer les vies.

Plus de citations des chefs d'agences de l'ONU partenaires

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

« Nous avons la responsabilité commune d'assurer que les plans d'éducation mis en place prennent en considération les besoins des jeunes et des enfants les plus démunis dans le monde, notamment les réfugiés, les enfants déplacés à l'intérieur de leur propre pays, les enfants apatrides, et les enfants dont le droit à l'éducation a été compromis par les situations de guerre et d'insécurité. Ces enfants sont la clé d'un avenir stable et durable, et leur droit à l'éduction est une affaire qui nous concerne tous. » António Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Fonds des Nations Unies pour la population

« Ensemble, nous devons promouvoir et protéger les droits à l'éducation de tout un chacun, assurer une éducation de qualité pour tous, et transmettre les valeurs de la paix, de la justice, des droits de l'homme et de l'égalité des genres. Nous sommes fiers d'avoir participé à l'organisation du Forum mondial sur l'éducation et nous nous engageons à mener à bien ce nouveau programme d'action sur l'éducation pour tous d'ici 2030. » Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif du FNUAP.

ONU-Femmes

« La Déclaration d'Incheon nous engage à juste titre à garantir une éducation non discriminatoire qui reconnaît l'importance de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes pour le développement durable. C'est une occasion cruciale pour les différents secteurs de travailler ensemble dans l'accomplissement de la promesse de construire des sociétés pacifiques, justes et équitables. Un monde dans lequel toutes les personnes sont égales ne peut exister que si notre éducation enseigne cette valeur de façon universelle. » Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU-Femmes et Secrétaire générale adjointe de l'ONU.

Groupe de la Banque mondiale

« Nous sommes très heureux d’être ici à Incheon, où nous nous sommes fixés un objectif ambitieux : celui d’assurer que non seulement tous les enfants, partout dans le monde, puissent aller à l’école, mais qu’ils puissent également jouir d’une éducation de qualité et acquérir toutes les compétences nécessaires pour mener une vie saine et productive, et réaliser pleinement leur potentiel. Une éducation de qualité est un droit fondamental essentiel pour éradiquer l’extrême pauvreté et stimuler une prospérité partagée. Pour ce faire, le Groupe de la Banque mondiale, principal fournisseur d’aide publique au développement en matière d’éducation, aide les pays à mobiliser l’ensemble de leurs ressources disponibles et relie les financements à des résultats mesurables afin de faire progresser l’apprentissage pour tous. » Keith Hansen, Vice-Président des Pratiques mondiales au Groupe de la Banque mondiale.

Le forum en photos


2015
NGO Forum
Incheon, Republic of Korea
18-19 May 2015


2015
NGO Forum
Incheon, Republic of Korea
18-19 May 2015










2015








2015
NGO Forum
Incheon, Republic of Korea
18-19 May 2015

Pour plus d'informations et organiser des entretiens, veuillez contacter :

Neil Ford, UNESCO, Tel +33 62752 2360, n.ford(at)unesco.org

Salma Zulfiqar, UNESCO, Tel: +882 (0) 10 49701642, s.zulfiqar(at)unesco.org

Forum des ONG

Dans le cadre du Forum mondial sur l'éducation 2015, le Forum des ONG 2015 (18-19 mai) permettra aux organisations non gouvernementales (ONG) de se réunir et de convenir d'une vision collective de la société civile relative à l'éducation post-2015, ainsi que de réfléchir à des stratégies en vue de la participation de la société civile à l'agenda pour l'éducation post-2015.

Les conclusions du Forum des ONG seront présentées au WEF 2015.

Le Forum des ONG, qui se déroulera sur une journée et demie, comprendra une séance d'ouverture, des séances plénières et des séances parallèles de travail en groupe. On y trouvera un espace ouvert où des participants présenteront des activités et des publications relatives à l'Éducation pour tous (EPT).

Les préparatifs du Forum des ONG sont conduits par l'UNESCO, en étroite collaboration avec le Groupe de coordination de la CCONG/EPT, le Comité d'accueil du WEF 2015 et des organisations de la société civile coréennes œuvrant dans le

domaine de l’éducation.

Liens associés

- Déclaration du Forum des ONG 2015
- Note conceptuelle
- Programme
- Engagement Collectif: Le Rôle de la Société Civile dans le Mouvement de l’Education pour Tous 2000-2015
- Cadre d’action pour 2015-2030 et Déclaration finale du Forum mondial sur l’éducation 2015 : questions d’orientation
- Consultation collective des ONG sur l’éducation pour tous – Procédures de travail